

**Domaine :** Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Musique et musicologie

DIPLÔMES NATIONAUX

## LICENCE MUSICOLOGIE : PARCOURS CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE DE PARIS (CNSMDP)

Un partenariat entre le **Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSMDP)** et l'**UFR de Musique et musicologie de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université** permet aux étudiants admis en premier cycle supérieur qui le souhaitent de préparer la Licence de Musique et Musicologie de Sorbonne Université conjointement au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) ou au diplôme de premier cycle supérieur du Conservatoire, sous réserve de remplir les conditions d'inscription à l'université.

① **Durée de la formation :** 6 semestres

⌚ **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset  
75018 Paris

€ **Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Présentiel

**CPF :** Eligible

**ECTS :** 180

**Formation :** Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

### COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire de la licence de musicologie CNSMDP possède les connaissances historiques, critiques, techniques et pratiques sur lesquelles la musicologie est fondée ainsi qu'un niveau professionnel en interprétation instrumentale ou vocale, en direction d'orchestre ou en composition.

Il sait mobiliser les compétences transversales en jeu dans les différents domaines de la discipline.

À l'issue des trois années de formation, il a acquis de larges compétences disciplinaires et développé des compétences transversales qui dépassent le domaine de spécialité : savoirs disciplinaires musicologiques, savoir-faire rédactionnel et réflexif dans le domaine musicologique, savoir-faire technique, compétences transversales générales.

### CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉️ [lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr](mailto:lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr)

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

L'étudiant doit être reçu au concours d'admission de premier cycle supérieur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSMDP) et doit être titulaire du baccalauréat.

### PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « LICENCE Musicologie : Parcours Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSMDP) », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Musique et musicologie).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

## MÉTHODES

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En licence, elles sont appréciées selon trois modes d'évaluation :

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
  - Le Contrôle Mixte (CM)
  - Le Contrôle Terminal (CT)
- 

## DÉBOUCHÉS

Les parcours de masters en Musicologie proposés par la Faculté des Lettres de Sorbonne Université sont :

- Administration et gestion de la musique.
- Médiation de la musique.
- Musicologie : avec spécialité Franco-Italien de musicologie.
- Recherche et pratique : quatre spécialités.

Insertion professionnelle :

- Musicien.
  - Musicien-interprète.
  - Auteur-compositeur-interprète.
- 

## LES + DE LA FORMATION

La mobilité étudiante figure au nombre des priorités de Sorbonne Université. Que les étudiants puissent accomplir un séjour dans une université étrangère fait partie intégrante de leur formation.

Il existe plusieurs dispositifs, que ce soit le programme Erasmus ou des conventions internationales, qui permettent aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans une université partenaire.

---